

COMPAGNIE NEUFCOUR – PROJET ÉCOQUARTIER WÉRISTER

APPEL À PROJET : CRÉATION D'UNE
ŒUVRE VISUELLE/PLASTIQUE POUR
L'ESPACE PUBLIC DE L'ÉCOQUARTIER
DE WÉRISTER

La **SA Compagnie Financière de NEUFCOUR** (société immobilière) a mené un important travail participatif avec des acteurs locaux (monde culturel, accueil social, commerçants, etc.), des riverains et des spécialistes afin d'imaginer ensemble la vie citoyenne active au sein l'éco-quartier de WÉRISTER, situé sur l'ancien site minier.

L'objectif de cet appel à projet est de célébrer l'histoire du bassin liégeois et de son passé industriel minier, créant du lien entre hier et aujourd'hui, par la construction d'une œuvre commémorative.

Avec le soutien de la CFWB et de la ville de Fléron, la Compagnie Neufcour lance un appel aux plasticiens et artistes urbains, principalement résidant dans la région, pour créer et offrir au Comité d'Organisation une œuvre positive et inspirante qui permettra de conserver la trace de ce que furent autrefois les lieux.



QUI PEUT RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET ?

Tout artiste ou collectif d'artistes installé en Wallonie

COMMENT RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET ?

Les porteurs de projet :

- Expliqueront leur projet via une note écrite, et/ou une vidéo et/ou éventuellement un enregistrement sonore
- Détailleront les étapes de conception et de réalisation, incluant un calendrier clair et réaliste
- Fourniront des esquisses ou une maquette photographiée
- Communiqueront un lien vers leur/un site/média numérique donnant un aperçu de leurs précédentes réalisations
- Incluront un budget de création exhaustif et phasé. Une somme de 10 000 à 15 000 euros TVAC sera attribuée au projet choisi. Cette somme doit couvrir l'ensemble des coûts liés à la conception et à la réalisation de l'œuvre (maquettes/esquisses ; frais liés aux processus participatifs ; achat des matériaux et/ou des prestations techniques nécessaires à la réalisation / fabrication ; conditionnement pour le transport ; honoraires et cession des droits, etc...

Les éléments de réponse à l'appel à projet doivent être adressés au plus tard le 30 septembre prochain, avant minuit.

- Par mail à l'adresse info@neufcour.com
- Et/ou par dépôt en personne au Secrétariat de la Commune de Fléron : Rue François Lapierre 19, 4620 Fléron. Tél. : 04 355 91 01



CONTEXTE

La construction d'un écoquartier à Wérister, sur le site des anciens charbonnages est un projet de longue haleine qui permettra à 300 familles de s'installer au cœur d'un écrin de verdure. L'écoquartier de Wérister a pour but de léguer aux générations futures des lieux chargés d'une histoire parfois douloureuse transformés en un idéal écologique et économique où le bien vivre et le bien être trouveront une nouvelle place.

La programmation artistique a pour objectif l'affirmation et le rayonnement de l'identité culturelle de la région et la réappropriation culturelle du site par les citoyens.



L'ŒUVRE RECHERCHÉE

- *Réalisation d'une œuvre plastique monumentale à implanter sur le site de l'écoquartier, plus précisément à l'un des deux carrefours.*
- *L'œuvre, implantée dans l'espace public devra être intégrée au paysage, parfaitement résistante aux intempéries, conçue et fabriquée de préférence en matériaux naturels (bois, métal, pierre, ...)*
- *Celle-ci devra évoquer (conceptuellement) le passé minier du site de Wérister afin de préserver ce patrimoine historique et d'y sensibiliser les générations futures.*
- *L'œuvre peut être participative, notamment dans son processus d'implantation, ou éventuellement sur certains aspects des finitions (par exemple, lors d'une journée d'inauguration à laquelle assisteront les habitants du quartier).*

SÉLECTION DE L'OEUVRE

- **Fin des candidatures : 30 septembre 2019.**
Vous avez jusqu'au 30 septembre pour envoyer votre projet à info@neufcour.com et/ou par dépôt en personne au Secrétariat de la commune de Fléron : rue François Lapierre 19, 4620 Fléron.
- **Présélection : 30 octobre 2019**
La société Neufcour et la commune de Fléron sélectionneront 3 oeuvres qui seront ensuite soumises aux votes du public (vote sur la page Facebook de Neufcour)
- **Fin des votes : 20 décembre 2019**
Le projet ayant récolté le plus de votes sera annoncé dans la journée du 20 décembre.

ANNEXE / DOCUMENTATION : LE SITE DE WÉRISTER

Le futur écoquartier est situé sur le site des anciens charbonnages de Wérister.

Dans les environs de Romsée, l'exploitation du charbon se faisait déjà au début du 13ème siècle. Une première exploitation est enregistrée à Wérister, en 1594, dans une propriété appartenant à l'héritière de Jean Goesvin, bourgmestre de Liège. C'est au 19ème siècle que débutera réellement l'histoire moderne de la mine de Wérister. D'une concession "mère" située sur Beyne-Heusay et Romsée, celle-ci va s'étendre au fur et à mesure des années, absorbant les concessions de Nooz-Donné, Fonds des Fawes, Foxhalle, Onhons, Grand'Fontaine, Cowette-Ruffin, les Steppes, Trou-Souris-Houlleux-Homvent, Basse-Ransy, la Chartreuse et la Rochette.

Au début du 20ème siècle, les Charbonnages de Wérister avaient une production annuelle d'environ 142.000 tonnes de charbon et comptaient, pour l'ensemble de leurs sites, un personnel de 500 personnes environ, essentiellement constitué de mineurs de fond et de personnel de surface.

Wérister n'était pas uniquement une importante société minière, elle était également pionnière dans des domaines à priori antagonistes : la technique et l'aspect social.



*Au troisième quart du 19ème siècle, les Charbonnages de **Wérister** créeront l'une des premières **fabriques d'agglomérés** du continent européen. **À l'aube des années 1930**, ils lanceront la première centrale électrique de charbonnage qui alimente à la fois le charbonnage et certaines **communes avoisinantes**. Dans le domaine social, à l'issue de la première guerre mondiale, la société charbonnière créera un **système d'allocations familiales** pour son personnel, alors que la généralisation de cette allocation à tous les travailleurs du pays ne sera rendue obligatoire qu'en 1930. Quelques années plus tard, la société charbonnière mettra en place l'équivalent d'un **comité de sécurité et d'hygiène**, vingt ans avant leur création par une loi de 1946.*

*Durant les **deux Guerres mondiales**, Wérister résistera à sa manière en augmentant artificiellement son personnel afin d'éviter la déportation à de nombreuses personnes. Par ailleurs, la société achètera des **denrées alimentaires** en faveur de ses ouvriers et les aidera à cultiver des terrains qu'elle a mis à leur disposition.*

*C'est en mai 1967 que les **dernières berlines** de charbons sont extraites. Le siège social de Romsée **fermera définitivement** ses portes. Les puits, la centrale électrique, les installations de **traitement du minerai** ainsi que les voies de raccordement à la ligne 38 seront détruits dans les années 1980. **Seuls subsisteront quelques bâtiments** dont celui qui abrite aujourd'hui les bureaux de la **S.A. Compagnie Financière de Neufcour**, issue de la scission des **Charbonnages de Wérister**.*

UN NOUVEAU MODE DE VIE, AU COEUR DE FLÉRON

*Afin de répondre aux évolutions démographiques attendues (accroissement du nombre d'habitants/diminution de la taille moyenne des ménages – estimations établies sur base des chiffres fournis par le Bureau fédéral du plan), **il faudrait, d'ici 2040, créer 1.300 nouveaux logements sur le territoire de Fléron**. **L'écoquartier de Wérister**, qui sera aménagé sur l'ancien site des charbonnages, **entend apporter une partie de la réponse à ce défi** avec une réflexion orientée vers le bien-être et le bien vivre.*